

Cystite : délivrer les antibiotiques sans ordonnance

Réf. programme DPC : 69532425032

Valide l'action de formation DPC des pharmaciens *

Objectifs

- Appliquer les logigrammes figurant en annexe II de l'arrêté.
- Connaître les modalités de contact du médecin prescripteur le cas échéant (dispositif de prescription d'une ordonnance de dispensation conditionnelle).
- Savoir adresser le patient à un médecin le cas échéant (application du logigramme).
- Déterminer les situations où la délivrance d'antibiotiques est possible.

Durée

Formation de 4h

Prérequis

Aucun

Public visé

Pharmaciens et préparateurs d'officine

Auteurs

Anne DROUADINE, Docteur en pharmacie, responsable formation
Sonia ROSSO, Docteur en pharmacie, conceptrice de formations
Ysaura POIRIER, Docteur en pharmacie, conceptrice de formations
Franck ROUNG, Docteur en médecine, concepteur de formations

Programme de la formation

Test de connaissances

Module 1 : Signes et symptômes de la cystite aiguë simple et prise en main du logigramme

- Identifier et repérer les signes et symptômes d'une cystite aiguë simple et connaître les diagnostics différentiels.
- Point d'attention sur les situations devant conduire à une réorientation vers un médecin.
- Présentation du logigramme de la prise en charge des symptômes de la cystite aiguë simple (pollakiurie et brûlures mictionnelles non fébriles) et du logigramme en cas de dispensation conditionnelle d'antibiotique si orientation par médecin ou sage-femme.
- Identification des traitements pris par le patient nécessitant une réorientation vers le médecin.



Module 2 : Test urinaire d'orientation diagnostique de recherche a minima de nitriturie et de leucocyturie

- Conditions de recueil des urines, d'utilisation du test urinaire d'orientation diagnostique et de son interprétation avec les critères de positivité ;
- Conditions à indiquer à la patiente pour le recueil des urines.
- Conditions de réalisation du test.
- Information sur le contexte de la lutte contre l'antibiorésistance.
- Modalités à respecter pour la pratique en officine.
- Présentation pratique de la réalisation du test urinaire d'orientation diagnostique et interprétation.
- Mise en pratique par les pharmaciens.

Module 3 : Prescription

- Présentation de la fiche mémo HAS en vigueur : cystite aiguë simple, à risque de complication ou récidivante, de la femme.
- Présentation des molécules : posologies, durée de traitement, voie d'administration, des allergies et contre-indications à rechercher, des effets indésirables et des précautions d'emploi.
- Présentation des informations importantes et des règles hygiéno-diététiques à communiquer à la patiente.
- Sensibilisation à la juste prescription des traitements médicamenteux et à la lutte contre l'antibiorésistance.
- Traçabilité et partage des informations avec le médecin traitant.
- Cas pratiques : élaboration et explication à la patiente de deux prescriptions.

Test de connaissances

Méthode pédagogique

L'ensemble de la pédagogie utilisée dans les modules de formation e-learning repose sur une alternance d'activités d'apport de notions (textes, vidéos, sons...) et d'activités questionnantes (QCM, vrai / faux, texte à trou...). Pour ces dernières activités, un feedback est toujours imposé afin de mettre en avant les bonnes réponses et des informations complémentaires ou explicatives. Enfin, des mises en situation (dialogues virtuels) sont au cœur du dispositif afin de s'assurer de la bonne assimilation des contenus.

Moyens pédagogiques

- Modules interactifs de formation en ligne
- Exercices (Quiz, QCM, textes à trous, ...) et feedbacks
- Documents à télécharger : ressources documentaires et synthèse de l'intégralité du module en fin de formation
- Un écran récapitulatif des ressources documentaires

Matériel requis : *un ordinateur avec une carte son ou une tablette avec un casque audio (facultatif), une imprimante ou un espace disque suffisant pour archiver les supports pédagogiques, une connexion internet, une adresse mail.*

Les formations e-learning sont à suivre depuis le navigateur internet Google Chrome.



Modalités d'évaluation de la formation

- Traçabilité des connexions sur la plateforme CEGID
- Test de positionnement avant et après la formation
- Un questionnaire de satisfaction à chaud est rempli par chaque stagiaire en fin de parcours

**Cette formation permet de valider 1 type d'action DPC (formation) pour les pharmaciens, sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques professionnelles / gestion des risques).*

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation (sous réserve de valider a minima 8 items sur 10 sur le test de connaissance final).

Modalités d'accessibilité aux personnes handicapées : nous contacter par mail à contactformation@cerprouenformation.fr